

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Sujet de référence

Dans le cadre du renforcement de l'exigence aux examens et de l'attention accrue portée à la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines, des sujets de référence sont mis à disposition des équipes pédagogiques. Construits à partir de sujets proches des attendus des épreuves du diplôme national du brevet, ils ont vocation à outiller les professeurs et les formateurs et à nourrir la réflexion collective sur la préparation des élèves aux épreuves, notamment sur les attendus en matière de rédaction, de formulation du raisonnement, d'organisation de la réflexion et de précision du vocabulaire.

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série générale

Durée de l'épreuve : 2 h 00

(Coefficient 2)

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de la page 1 / 8 à la page 8 / 8

ATTENTION : ANNEXE page 8 / 8 est à rendre avec la copie

Sous-épreuve d'histoire-géographie Coefficient 1,5	40 points La note obtenue est ramenée sur 20 points
Sous-épreuve d'enseignement moral et civique (EMC) Coefficient 0,5	20 points

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Sous-épreuve d'histoire-géographie

40 points

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents en histoire (15 points)

HISTOIRE - La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance

Document 1 : Le témoignage d'un jeune habitant de Besançon.

Décembre 1941. En France, on annonce que l'interdiction faite aux Juifs d'exercer certaines professions (presse, film, radio) est étendue à d'autres professions (assurances, armement maritime, commerce des bestiaux, des tableaux, des antiquités). Il y a un « Commissaire général aux questions juives », c'est monsieur Xavier Vallat, député de droite. En zone occupée, les magasins juifs sont gérés par des aryens. Parmi les médecins, pharmaciens, dentistes, avocats, etc., il ne pourra pas y avoir plus de 2% de Juifs et chez les étudiants, plus de 3%. [...] La loi du 2 juin 1941, modifiant le statut des Juifs du 3 octobre 1940, élimine l'influence juive des domaines politique, administratif et social. [...]

Février 1942. En zone occupée, les Juifs ne devront pas sortir de chez eux à partir de 20 heures et ne devront pas sortir sans autorisation de la localité où ils résident.

24 mars 1942. Les Juifs devront remettre immédiatement leurs postes récepteurs TSF [radio] aux autorités. [...]

À partir du 7 juin 1942. Les Juifs sont désormais « marqués », comme le bétail que l'on mène à l'abattoir. Quelle honte ! [...] Mais les Français, malgré les Boches, ne crachent pas à la figure des porteurs d'étoiles jaunes. Au contraire, plusieurs personnes non-juives se sont déjà fait arrêter pour port de l'étoile juive par sympathie.

Source : Extraits du journal intime de Georges Bétant (1921-1986) écrit à Besançon entre le 1^{er} novembre 1941 et le 15 novembre 1942. Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, Fonds Bétant-Cerf.

Document 2 : Tract diffusé en France par la France libre en 1943.



Source : Musée de la Résistance nationale de Champigny.

Questions :

Repères chronologiques

1. Quelle est la date de l'appel du général de Gaulle à la résistance ?
2. Quelle est la date de la capitulation de l'Allemagne nazie ?

Questions de prélèvement d'informations dans les documents

Des réponses d'une à deux phrases rédigées sont attendues pour les questions 3 à 6

Document 1

3. Relevez au moins trois mesures antisémites mentionnées dans le document.

Document 2

4. Identifiez et expliquez deux symboles représentés sur ce tract.

Questions d'analyse

Document 1

5. Expliquez les éléments soulignés dans le texte.

Document 2

6. Expliquez les objectifs de la France Libre en produisant et en diffusant ce tract.

Documents 1 et 2

7. Montrez que la politique du régime de Vichy nie les valeurs républicaines qui sont portées par la Résistance. *Une réponse rédigée d'au moins quatre phrases est attendue.*

Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (25 points)

GÉOGRAPHIE – Dynamiques territoriales de la France contemporaine

1. Développement construit (18 points)

Dans un développement construit d'au moins 30 lignes, expliquez la diversité des dynamiques et les atouts des espaces de faible densité.

Pour vous aider, vous pourrez utiliser un ou plusieurs des mots suivants : déprise, vieillissement, tourisme vert, aménagement, néo-ruraux.

2. Comprendre et utiliser des repères géographiques (7 points)

L'exercice doit être réalisé sur le document en annexe page 8 sur 8 à rendre avec la copie.

Sous-épreuve d'enseignement moral et civique

20 points

Situation pratique / thématique : désinformation et ingérences

Document 1 : Une opération de désinformation

Mi-juin, le site du ministère français des Affaires étrangères a été victime d'un « clonage ». Pendant une durée qui n'a pas encore été définie avec exactitude, une partie des internautes croyant se connecter sur le véritable site ont été exposés à des messages présentés comme des communiqués du ministère mais reprenant en réalité la propagande russe sur la guerre qui oppose actuellement Moscou à Kiev.

Les sites de plusieurs médias français – ceux du *Monde*, de *20 Minutes*, du *Figaro* ou encore du *Parisien* ont connu le même sort, ainsi qu'un certain nombre de médias allemands, britanniques ou encore italiens. Certains de ces « clones » sont restés actifs durant des semaines.

À défaut d'être originale, cette opération, surnommée « *Doppelgänger* » (mot allemand signifiant « double » ou « sosie »), est notable par son ampleur et par certaines de ses modalités. Identifiée depuis plusieurs mois, elle a fait l'objet d'analyses poussées, notamment de la part de l'EU DisinfoLab, l'organe de lutte contre la désinformation de l'UE.

En outre – et ce n'est pas anodin, car il est toujours délicat d'attribuer de tels agissements à des acteurs précis –, le ministère français des Affaires étrangères a cette fois affirmé avec assurance que l'attaque a été organisée par les autorités russes.

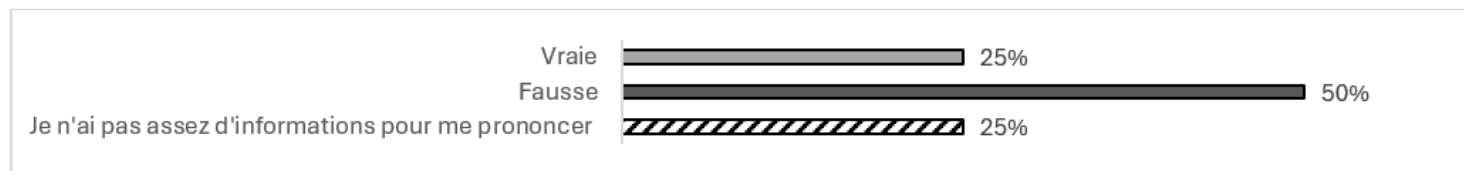
[...] Les premiers sites reconnus comme étant liés à la campagne *Doppelgänger* sont apparus en juin 2022, pour atteindre quelque 50 contrefaçons répertoriées.

Source : Christine Dugouin-Clément, « Opération *Doppelgänger* : quand la désinformation russe vise la France et d'autres pays européens », site d'information *The Conversation*, <https://theconversation.com/>, publié le 3 juillet 2023.

Document 2 : L'opinion française et les fausses nouvelles

Selon vous et d'après les informations dont vous disposez, les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ? Si vous n'en avez vraiment aucune idée, vous pouvez répondre « Je n'ai pas assez d'informations pour me prononcer. »

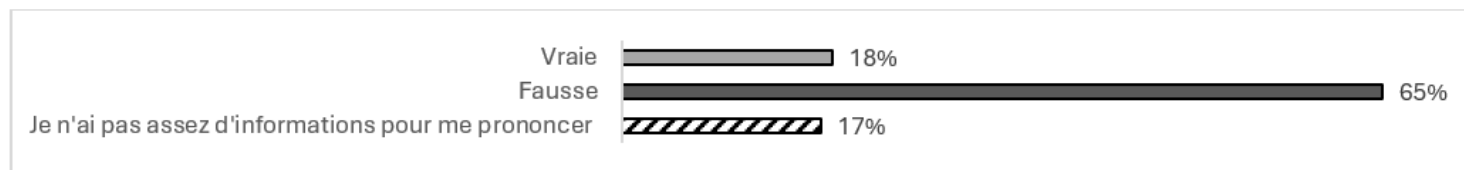
Le vaccin contre le Covid-19 a provoqué des millions de morts



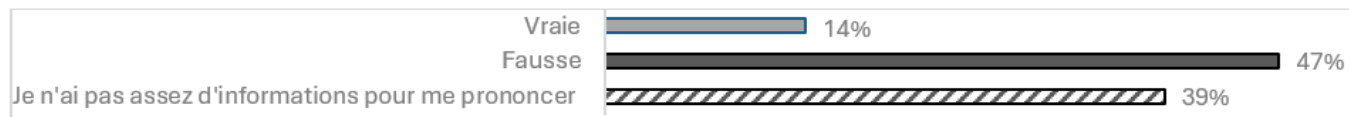
Il n'existe pas de consensus scientifique sur l'origine humaine du réchauffement climatique



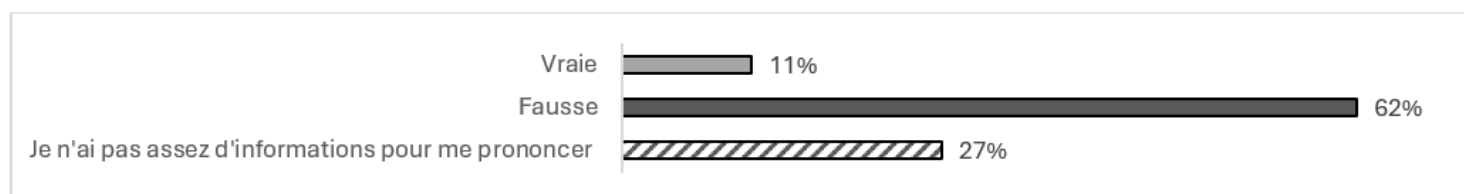
La réalité du réchauffement climatique n'a pas encore été scientifiquement démontrée



La 5G affaiblit notre système immunitaire, nous rendant plus vulnérables aux maladies, notamment le Covid-19



Les images montrant les Américains sur la Lune sont fausses, elles ont été tournées dans un studio



Base : ensemble des répondants

1000 personnes interrogées du 21 au 23 février 2024

Source : D'après le sondage Ipsos pour Sopra Steria | « L'impact de la désinformation sur les élections européennes », mars 2024. Site internet www.ipsos.com, consulté le 15-09-2026.

Questions :

Des réponses d'une à deux phrases rédigées sont attendues pour les questions 1 à 3.

Document 1

1. Qu'est-ce que la désinformation ?
2. Pourquoi peut-on dire que l'opération *Doppelgänger* est une manipulation ?
3. Identifiez et définissez un principe de la République remis en cause par l'opération *Doppelgänger*.

Document 2

4. Les Françaises et les Français sont-ils vulnérables face à la désinformation ? Illustrez votre réponse par deux exemples. *Une réponse rédigée d'au moins quatre phrases est attendue.*

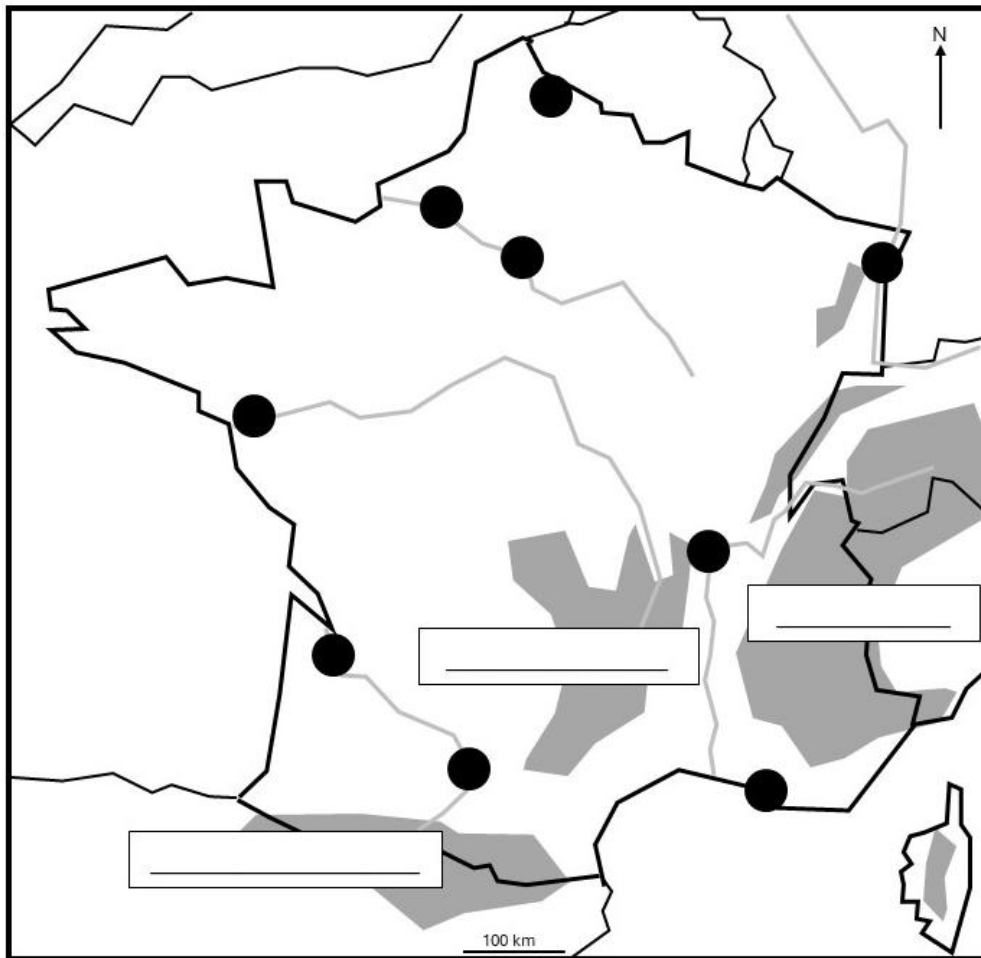
Documents 1 et 2

5. Rédigez un texte de 8 à 10 lignes à destination de vos camarades pour les sensibiliser aux risques de la désinformation.

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer un nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.

« ANNEXE À RENDRE AVEC LA COPIE

Cette feuille doit être détachée du sujet et placée à l'intérieur de la copie.
Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, établissement, signature, ...).



Localisez et nommez sur le fond de carte :

- les quatre aires urbaines suivantes : Toulouse, Marseille, Lille et Nantes ;
- deux fleuves de votre choix ;
- les trois massifs de montagne indiqués en complétant les encadrés.